

## Dossier de demande de permis de construire et documents associés

---

### Centrale agrivoltaïque des Bussières Communes de Nantois, Naix-aux-Forges et Menaucourt (55) Dossier d'enquête publique

Nantois : PC 055 376 25 H0001

Naix-aux-Forges : PC 055 370 25 H0001

Menaucourt : PC 055 332 25 H0001

Date de dépôt du dossier de permis de construire : 21/01/2025

### Sommaire du dossier

## I. Introduction et contexte

L'objet de la demande de permis de construire est la construction et l'exploitation d'un parc agrivoltaïque sur des parcelles agricoles de trois communes : Nantois, Naix-aux-Forges et Menaucourt.

**Le présent dossier constitue le dossier d'enquête public de la demande de permis de construire pour les trois communes de Nantois, Naix-aux-Forges et Menaucourt, dans le département de la Meuse (55).**

Les parcelles du projet sont actuellement exploitées par l'EARL des Bussièrès, partenaire du projet. Le projet vise à sécuriser à long terme la production agricole des parcelles du projet et accompagne la création d'un atelier ovin.

Le projet prévoit l'implantation de près de 97 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques (< 25 % de la surface clôturée) sur structure fixe monopieux. Les 23,9 MWc ainsi installés permettront la production de 28,4 GWh d'électricité renouvelable par an.

Dans ce dossier sont regroupées l'ensemble des pièces réglementaires requises pour la demande de permis de construire ainsi que l'ensemble des études réalisées pour la bonne conception du projet.

Le dossier sera divisé en quatre classeurs : le premier constitue le dossier d'évaluation environnementale avec l'étude d'impact et ses annexes, le deuxième regroupe tous les documents agricoles, soit l'Étude Préalable Agricole et ses annexes, le troisième regroupe les pièces du permis de construire et le dernier comprend les avis et les mémoires en réponse.

## II. Sommaire

### a) Dossier d'évaluation environnementale

| #   | Référence PC | Contenu                                        |
|-----|--------------|------------------------------------------------|
| 1.1 |              | Résumé Non Technique de l'Étude d'Impact (RNT) |
| 1.2 | PC11         | Étude d'Impact                                 |
| 1.3 |              | Volet Naturel de l'Étude d'Impact (VNEI)       |
| 1.4 |              | Étude hydrogéologique                          |
| 1.5 |              | Note à l'attention de l'ARS                    |
| 1.6 |              | Note de raccordement                           |
| 1.7 |              | Complément sortie supplémentaire écologique    |

### b) Dossier agricole

| #   | Contenu                         |
|-----|---------------------------------|
| 2.1 | Étude Préalable Agricole (EPA)  |
| 2.2 | Étude agropédologique           |
| 2.3 | Étude technico-économique       |
| 2.4 | Étude d'accompagnement agricole |
| 2.5 | Étude de synergie agricole      |

### c) Dossier du permis de construire

| #     | Référence PC | Contenu                                                          |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------|
| 3.1.1 |              | CERFA - Nantois                                                  |
| 3.1.2 |              | CERFA - Naix-aux-Forges                                          |
| 3.1.3 |              | CERFA - Menaucourt                                               |
| 3.2.1 |              | Récépissé du permis de construire - Nantois                      |
| 3.2.2 |              | Récépissé du permis de construire - Naix-aux-Forges              |
| 3.2.3 |              | Récépissé du permis de construire - Menaucourt                   |
| 3.3.1 | PC51         | Note technique d'APER                                            |
| 3.3.2 |              | Annexe note technique d'APER                                     |
| 3.4   |              | Plan de masse général                                            |
| 3.5.1 | PC1          | Plans de situation - Nantois                                     |
| 3.5.2 | PC1          | Plans de situation - Naix-aux-Forges                             |
| 3.5.3 | PC1          | Plans de situation - Menaucourt                                  |
| 3.6.1 |              | Notice explicative de l'instruction                              |
| 3.6.2 | PC4          | Notice descriptive                                               |
| 3.7.1 | PC2          | Plans de masse des constructions - Nantois                       |
| 3.7.2 | PC2          | Plans de masse des constructions - Naix-aux-Forges               |
| 3.7.3 | PC2          | Plans de masse des constructions - Menaucourt                    |
| 3.8.1 | PC3          | Plans en coupe du terrain et des constructions - Nantois         |
| 3.8.2 | PC3          | Plans en coupe du terrain et des constructions - Naix-aux-Forges |
| 3.8.3 | PC3          | Plans en coupe du terrain et des constructions - Menaucourt      |
| 3.9.1 | PC5          | Plans des façades et des toitures - Nantois                      |
| 3.9.2 | PC5          | Plans des façades et des toitures - Naix-aux-Forges              |
| 3.9.3 | PC5          | Plans des façades et des toitures - Menaucourt                   |
| 3.10  | PC6          | Documents graphiques                                             |
| 3.11  | PC7          | Photographies de l'environnement proche                          |
| 3.12  | PC8          | Photographies de l'environnement lointain                        |

### d) Dossier des avis

| #       | Contenu                                                                               |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 4.1.1   | Avis de la MRAE                                                                       |
| 4.1.2   | Mémoire en réponse à la MRAE                                                          |
| 4.2.1   | Avis de la DDT                                                                        |
| 4.2.2   | Avis du pôle Énergies Renouvelables de la DREAL                                       |
| 4.2.3   | Avis de la DREAL Grand-Est site de Metz                                               |
| 4.2.4   | Avis du service Régional de l'Archéologie de la DRAC Grand-est                        |
| 4.2.5.1 | Avis de la Chambre d'Agriculture - Nantois                                            |
| 4.2.5.2 | Avis de la Chambre d'Agriculture - Naix-aux-Forges                                    |
| 4.2.5.3 | Avis de la Chambre d'Agriculture - Menaucourt                                         |
| 4.2.6   | Avis du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud            |
| 4.2.7   | Avis de la Direction de la Transition Écologique du Conseil Départemental de la Meuse |
| 4.2.8   | Avis du SDIS                                                                          |
| 4.2.9   | Avis de l'ONF                                                                         |
| 4.2.10  | Avis de l'ARS                                                                         |
| 4.2.11  | Avis de l'hydrogéologue agréé                                                         |
| 4.2.12  | Mémoire en réponse à l'avis des services                                              |
| 4.3.1   | Avis de la CDPENAF sur le Permis de Construire                                        |

|       |                                                                        |
|-------|------------------------------------------------------------------------|
| 4.3.2 | Avis de la CDPENAF sur l'EPA                                           |
| 4.3.3 | Avis du Préfet sur l'EPA                                               |
| 4.4.1 | Avis de la Présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud |
| 4.4.2 | Délibération convention chemin – Nantois                               |
| 4.4.3 | Délibération prise de participation – Nantois                          |
| 4.4.4 | Délibération lancement projet – Naix-aux-Forges                        |
| 4.4.5 | Délibération ZAENR – Naix-aux-Forges                                   |
| 4.4.6 | Délibération lancement projet – Menaucourt                             |
| 4.4.7 | Délibération ZAENR – Menaucourt                                        |
| 4.4.8 | Délibération servitudes - Menaucourt                                   |

### III. Notes pour la lecture

Ce dossier d'enquête publique rassemble les documents des trois demandes de permis de construire effectuées sur les communes du projet agrivoltaïque : Nantois, Naix-aux-Forges et Menaucourt. Pour une meilleure compréhension du dossier, **les documents identiques aux trois dossiers de demandes de permis de construire n'ont été présentés qu'une seule fois**. Le reste des documents est commun aux trois dossiers de demande de permis de construire qui doivent être compris comme un tout car le projet est indissociable.

Pour une bonne lecture du projet présenté et des choix réalisés, voici la synthèse des documents intégrés au dossier.

#### a) Dossier d'évaluation environnementale

Le « **Résumé Non Technique** » (pièce 1.1) synthétise l'« **étude d'impact sur l'environnement** » (pièce 1.2), qui détaille les états initiaux sur les volets écologique (1.3), paysager et humain et les enjeux du site d'étude. Ces documents présentent la méthodologie d'évitement et de réduction réalisée pour le dimensionnement du projet, et l'analyse du choix final retenu par les experts tiers.

#### b) Dossier agricole

L'ensemble des réflexions agricoles et choix sont explicitées dans la **pièce 2.5 « Étude de synergie agricole »**. Ce document permet de bien comprendre comment le projet s'est inscrit dans l'exploitation. Ce document détaille aussi l'impact de la structure agrivoltaïque sur les facteurs limitants de la production végétale (apport de lumière, stress hydrique, stress thermique) et in fine de prédire l'évolution de la production prairiale en zone agrivoltaïque par rapport à un terrain nu.

La **pièce 2.4 « Étude d'accompagnement agricole »** détaille le dimensionnement de l'atelier ovin réalisé par notre partenaire exploitant EARL des Bussières avec l'appui de la

Chambre d'Agriculture de la Meuse. Le dimensionnement initié en 2023 et détaillé dans ce document a été amené à évoluer jusqu'à fin 2024. Des légères différences peuvent ainsi être observées. Les éléments de l'étude de synergie sont les plus récents.

La **pièce 2.2 « Étude agro-pédologique »** détaille les caractéristiques des sols en présence, notamment leur réserve en eau. Ces caractéristiques sont les données d'entrée de l'étude de synergie.

La **pièce 2.3 « Étude technico-économique »** a permis à l'exploitant agricole partenaire du projet de se projeter au niveau comptable dans la configuration future, et a permis de confirmer la viabilité du projet agricole comprenant la création de l'atelier ovin et l'embauche d'un salarié dédié.

En **pièce 2.1, l'« Étude préalable agricole »**, s'appuie sur l'ensemble des documents précédents pour analyser l'effet du projet sur l'économie agricole.

#### c) Dossier du permis de construire

Les **détails d'implantation du projet** sont décrits en détail et spécifiquement pour chaque commune dans les documents, cartes et plans des **pièces 3.4, 3.5 et 3.7 à 3.9**. L'**intégration paysagère** est présentée dans les **pièces 3.6.2 et 3.10 à 3.12**.

Le respect de l'ensemble des critères exigés par la réglementation concernant l'agrivoltaïsme est précisé dans la **pièce 3.3.1 « Note technique d'APER »**. On peut noter que le dépôt du permis de construire est intervenu avant l'instruction ministérielle du 18/02/2025. Une annexe (pièce 3.3.2) a été ajoutée pour préciser certains éléments cités dans l'instruction ministérielle.

Une synthèse des éléments modifiés pendant l'instruction est présentée dans la **pièce 3.6.1 « Notice explicative de l'instruction »**.

#### d) Dossier des avis

Les avis des différents services et organismes consultés est regroupé dans le quatrième dossier. Les mémoires en réponse du porteur de projet sont présents à la suite. Des avis et délibérations des collectivités locales sont également présents dans ce dossier.

Dans les dossiers d'évaluation environnementale, agricole et du permis de construire, les éléments ayant donné lieu à une modification par rapport au dépôt initial pendant l'instruction sont signalés par un **fond bleu clair**. Une synthèse des éléments modifiés pendant l'instruction est présentée dans la pièce 3.6.1 « Notice explicative de l'instruction ». Ces éléments sont également expliqués dans les mémoires en réponse aux avis dans les pièces 4.1.2 et 4.2.12.